

Santé mentale au Québec



Région Montérégie Collectif de défense des droits

Rolland Gaudette

Volume 15, Number 2, November 1990

Le réel et la mort dans la situation thérapeutique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031579ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031579ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gaudette, R. (1990). Région Montérégie : collectif de défense des droits. *Santé mentale au Québec*, 15(2), 258–259. <https://doi.org/10.7202/031579ar>

Région Montérégie

Responsable: Rolland Gaudette

Collectif de défense des droits

À St-Hyacinthe, une conférence de presse s'est récemment tenue à l'occasion d'un 5 à 7, pour souligner l'inauguration officielle du nouveau service en santé mentale: *Collectif de défense des droits*. Une trentaine de personnes des milieux institutionnels et communautaires ont répondu à cette invitation.

Un exposé clair et concis des objectifs du Collectif a été fait par une ex-usagère des services hospitaliers, lequel fut suivi d'une brève allocution du coordonnateur régional, M. Paul Morin. Celui-ci a mentionné, à la fin de sa présentation, qu'on s'attendait, cet hiver, à du brasse-camarades dans certaines sous-régions de la Montérégie sans toutefois spécifier lesquelles.

L'intérêt des participants pour ce nouveau service allait bien au-delà de l'excellent goûter qui y était servi.

À noter, la participation d'un bon nombre d'usagers, ce qui prouve l'implication et l'enracinement de ce service malgré sa jeunesse dans la sous-région de St-Hyacinthe.

Bon départ, bons vents!

APAMM: un dynamisme nouveau

Chaque semaine, l'Association des Parents et Amis du Malade Mental (APAMM) de la sous-région de St-Hyacinthe invite un représentant d'un service ou d'une ressource institutionnelle, communautaire ou autre à faire un exposé sur son milieu de travail.

La quinzaine de membres assidus qui participe à ces rencontres interrogent l'approche traditionnelle en psychiatrie et les nouvelles approches alternatives. Ils cherchent à se doter d'outils afin de dédramatiser certaines situations qu'ils vivent, et à mieux s'impliquer dans le processus d'intégration et de réintégration sociale de leurs proches.

Un besoin clairement ressenti par les membres de l'APAMM locale est celui de la mise sur pied d'appartements supervisés.

Ce jeune regroupement n'est pas encore prêt à prendre position dans l'immédiat sur les solutions proposées pour régler les problèmes de santé mentale qui leur sont connus. Néanmoins, il mériterait d'être davantage consulté en temps opportun sur sa vision des services à développer en vue d'améliorer la qualité de vie dans la sous-région.

Rolland Gaudette